

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO.

LA FILLE DE MARGUERITE

PREMIÈRE PARTIE.—L'HÉRITAGE DE RENÉE.

IV

L'homme se réveilla, se frotta les yeux et quitta sa position horizontale. Léopold lui fit un signe et tous deux sortirent du chauffoir.

— Si je t'y donnais rendez-vous, ça te sourirait-il ?

— Foi de Jarrelonge, ça me ferait plaisir, car tu m'as l'air d'un particulier débrouillard, avec lequel il y aurait moyen de moyenner... Mais ça me paraît bigrement difficile ; pour ne pas dire impossible.

— Parce que je suis condamné à perpétuité et que dans un



L'acier neuf coupait avec une vigueur extraordinaire, mais un léger grincement se faisait entendre.

— Qu'est-ce que tu me veux ? demanda l'homme.

— Te proposer quelque chose...

— Quoi ?

— Parlons bas... inutile qu'on nous entende...

— C'est donc sérieux !

— Oui, très sérieux ; donc mets une sourdine à ton organe.

Tu m'as dit que tu aurais fini ton temps dans huit jours.

— Parfaitement.

— Où iras-tu, en sortant d'ici ?

— N'étant point soumis à la surveillance, je retournerai à Paris.

mois on me reconduira à la Centrale, n'est-ce pas ?

— Dame !!

— Tu sais bien qu'on s'évade d'une prison...

— Est-ce que tu songes à te « carapater ? »

— Si l'occasion s'en présente, oui.

— Se présentera-t-elle ?

— Ça dépend de toi...

— Comment ?

— Tu as une lime dans ton « bastringue. »

— Tu le sais bien, puisque j'ai offert de te la vendre pour me faire quelque argent à ma sortie... Ça ne t'allait pas.

— J'ai réfléchi... Si tu consens à être raisonnable à l'endroit du prix, je te l'achète... Je ne suis pas riche... Je ne possède que les petites gratifications données par le directeur de Clairvaux pour qui je fais des écritures, et je ne peux rester sans un sou...

— Une lime, ça vaut cher !...

— Je le sais bien, mais sois gentil... je te ravaudrai ça plus tard...

— Je t'ai demandé cent francs...

— Je ne les ai pas... Je t'en offre quarante... Si tu acceptes, c'est fait.

— Quarante francs ! répéta Jarrelonge. Ce n'est pas grand-chose...

— Impossible d'y rien ajouter... répondit Lantier.

— Et à Paris, tu me feras travailler ?

— Je te le promets... Si les choses tournent comme je l'espère j'y serai dans trois jours, et je te taillerai de la bonne besogne qui te rapportera gros.

— Où nous rencontrerons-nous là-bas ?

— A l'endroit que tu me désignera.

— Eh bien, rue Galande, au rendez-vous des chiffonniers, chez le père Berluron.

— Quand seras-tu à Paris ?

— C'est aujourd'hui mardi... je sortirai d'aujourd'hui en huit... Mercredi je serai rue Galande à dix heures du soir.

— Foi de Lantier, j'irai t'y retrouver.

— Affaire conclue... Donne les jaunets.

Léopold fouilla dans sa poche ; il exhiba une bourse de cuir à coulisses pleine de tabac à fumer, glissa ses doigts sous le tabac et retira deux louis.

— Voici les médailles... fit-il.

— Et voici la bastringue... répondit Jarrelonge après avoir saisi les pièces d'or.

En même temps il tendait à Lantier un étui de bois noir pareil à ceux dont les femmes de la compagnie se servent pour mettre leurs aiguilles.

— Pas un mot, n'est-ce pas ? reprit le cousin du député.

— Soit paisible... On aura bouche cousue.

— Tu es un bon garçon, et par-dessus le marché je vais te payer une bouteille...

L'heure de la cantine sonnait.

Les deux hommes allèrent s'y attabler.

Léopold solda la bouteille au cantinier, lui acheta en même temps une chandelle, du papier à lettre, un crayon, un écheveau de fil, puis, sur une feuille de papier, écrivit quelques lignes.

Ceci fait, il plia la feuille, la mit dans sa poche et gagna le préau, où il ramassa une demi-douzaine de petits cailloux qu'il serra également.

À la tombée de la nuit on regagnait les dortoirs.

Au mois d'octobre les journées sont courtes. Dès six heures les portes des dortoirs et des cellules étaient fermées, ou plutôt « bouclés, » pour employer l'argot des prisons.

V

Léopold Lantier, fort bien noté, nous le savons, occupait seul une cellule assez vaste, meublée d'un lit de fer, d'une table de bois blanc et d'une chaise.

Les détenus avaient la permission de lire jusqu'à neuf heures, ce qui expliquait le droit d'avoir de la lumière.

Une fois bouclé, Léopold alluma la chandelle achetée à la cantine, s'assura que le guichet mobile de sa porte était bien clos et, sûr de n'être point épié, tira de sa poche l'étui de bois noir vendu par Jarrelonge, l'ouvrit et le vida sur le creux de sa main gauche. Il s'en échappa une petite soie d'acier, longue de dix centimètres, large de quelques millimètres, et de mignonnes tiges du même métal.

— L'affaire est bonne, murmura Lantier en examinant son acquisition. C'est tout neuf... ça coupera le vieux fer comme du beurre...

Alors, prenant les tiges forcées et taraudées, il les ajusta l'une dans l'autre et forma de cette façon une soie en miniature fort solide.

— Maintenant, fit-il après avoir éteint sa chandelle, inutile désormais, il s'agit de pratiquer une ouverture.

Il s'approcha de la fenêtre, l'ouvrit sans bruit et tâta les barreaux avec sa main.

— En sciant celui de l'un des coins, reprit-il, l'espace sera plus large... C'est donc là, à gauche, qu'il faut travailler. Les nuits sont longues... A trois heures du matin j'aurai fini mes deux traits de soie. Pas de sentinelle dans le chemin de ronde... deux ou trois patrouilles tout au plus pendant la nuit... Allons-y gaiement.

Approchant alors sa soie d'un barreau, il entama le métal. L'acier neuf coupait avec une vigueur extraordinaire, mais un léger grincement se faisait entendre. Léopold passa la lame sur la chandelle et se remit au travail. La soie ne grinçait plus.

A neuf heures du soir avait lieu la première ronde réglementaire. Le détenu entendit sonner huit heures au loin.

Il travailla pendant trente ou trente-cinq minutes encore, puis, de crainte de surprise, il s'arrêta, referma la fenêtre et se blottit dans son lit, où il se réchauffa, non sans peine, car la nuit était glacée.

Neuf heures sonnèrent. Les pas des gardiens se firent entendre dans les couloirs. La ronde passe.

Lantier attendit quelques minutes encore, se leva et retourna à la fenêtre qu'il ouvrit de nouveau. Machinalement il jeta un coup d'œil sur les croisées du pensionnat ; à travers les vitres obscures il vit filtrer des rayons lumineux.

Les élèves de madame Lhermitte, après les classes du soir, venaient de remonter dans leurs dortoirs et dans leurs chambres.

— Si seulement elles avaient l'esprit de se mettre à la fenêtre, les petites, murmura le détenu, on pourrait dialoguer et s'entendre... Mais le soir ça n'est pas leur habitude... C'est le matin qu'elles montrent en catimini leurs jolis museaux roses. En ce moment elles ne pensent certes guère à moi !... Attendons à demain...

Et, reprenant sa soie, il se remit à la besogne.

Léopold Lantier se trompait en disant : — Elles ne pensent certes guère à moi...

Pauline Lambert, l'amie de Renée, avait été frappée de l'accent ému avec lequel le détenu avait prononcé ces mots :

— Vous êtes heureuses, mesdemoiselles... Vous avez le bien suprême... la liberté ! Moi je suis prisonnier, et Dieu sait que je n'ai rien fait pour mériter mon sort ! !

Depuis le matin de ce même jour, ces paroles vibraient sans cesse dans la mémoire de la jeune fille.

— Pauvre homme, il m'intéresse !... répétait-elle tout en descendant avec Renée.

Celle-ci n'avait rien répondu. Le « pauvre homme » aux

yeux brillants ne l'intéressait pas comme sa compagne, il lui faisait pour.

Pendant toute la journée Pauline fut distraite. A plusieurs reprises elle essaya de remettre la conversation sur le prisonnier, qui la préoccupait d'une façon véritablement obsédante. Renée demeura silencieuse, ou du moins ne répondit que par monosyllabes.

— Décidément, ma chère, s'écria Pauline avec dépit, tu n'éprouves aucune sympathie pour mon protégé !

— Aucune, je ne la nie pas...

— Mais, pourquoi ?

— Il me serait impossible de l'expliquer... — C'est instinctif et involontaire...

— Je comprends ! fit vivement Pauline. C'est un prisonnier ! Pour toi, cela veut tout dire ! Étant prisonnier, il ne peut être qu'un homme abominable. Est-ce bien ça ?

— Ceux que la justice a condamnés me semblent, je l'avoue, mériter peu de confiance...

— En thèse générale, tu as raison, mais tu devrais te souvenir que les exceptions fortifient les règles ; que parmi les condamnés il peut y avoir, il y a sans le moindre doute, des innocents qui souffrent et pleurent loin de leurs femmes, de leurs familles, de leurs enfants...

— Je me souviens de cela... répondit Renée. Mais, que veux-tu, ma répulsion est instinctive et involontaire, je te le répète. La première fois que j'ai vu celui dont tu parles, j'ai frissonné de tout mon corps... il m'a semblé qu'il était lié à mon existence...

— Lié à ton existence ! répéta Pauline stupéfaite.

— Oui... qu'il se trouverait sur mon chemin dans la vie et qu'il exercerait une funeste influence sur ma destinée...

— Mais c'est du roman, cela !

— Non, c'est de l'effroi.

— Alors, tu crois que cet homme est un criminel ?

— Je ne crois pas... je ne sais pas... j'ai peur, voilà tout.

— Eh bien, il ne me produit point du tout cet effet-là, à moi. Il est victime et non coupable, j'en suis convaincue... Sa voix m'a remuée... Je crois entendre encore ses paroles touchantes.

— Paroles hypocrites peut-être... interrompit Renée.

— Tu doutes de tout ! répliqua Pauline presque avec colère. Tu as un cœur sec !

— Oh ! ma chérie, c'est mal ce que tu dis là... balbutia d'une voix triste la blonde jeune fille. Non, mon cœur n'est pas sec ! Il souffre cruellement quand je songe que je suis seule au monde, orpheline sans doute, ignorant même le nom de ma mère, et j'ai soif d'affection cependant, Dieu le sait !... Tu es mon unique amie, je t'aime de toutes mes forces, et je donnerais ma vie, s'il le fallait, pour te le prouver...

— Je n'en ai jamais douté, je te le jure ! s'écria l'enfant brune très émue ; j'ai dit une chose sottise et cruelle que je ne pensais pas... Je le regrette de toutes mes forces... Pardonne-moi... pardonne-moi...

Et Pauline, les larmes aux yeux, prit Renée dans ses bras et couvrit son front de baisers, en demandant :

— Me pardonnes-tu ?

— Oui... cent fois oui, et de bien grand cœur, mais ne me parle plus de ce prisonnier...

— C'est convenu... Pour rien au monde je ne voudrais te causer un chagrin !... je t'aime autant que j'aimais Honorine de Terrys... Depuis qu'elle a quitté la pension et qu'elle habite

Paris avec son père, j'ai reporté sur toi toute l'affection que j'avais pour elle. Ne pensons plus au prisonnier et parlons de toi...

— Tu es bonne... fit Renée en serrant les mains que Pauline lui tendait. Parlons de moi si tu le désires... As-tu quelque chose à me demander ?

— Oui. Tout à l'heure tu te plaignais d'être seule au monde. Ne sais-tu rien de nouveau relativement à ta famille ?

— Hélas ! rien...

— Il y a quelques jours ton protecteur est venu te voir...

— M. Robert ? Oui...

— Ne l'as-tu pas questionné comme tu devais le faire ? Tu m'avais promis de l'interroger au sujet de tes parents ?

— Je l'ai questionné !...

— Qu'a-t-il répondu ?

— Que le moment de connaître le secret de ma naissance n'était pas arrivé.

— Ce M. Robert a de l'attachement pour toi ?...

— Je ne puis en douter... Il le prouve d'ailleurs en s'occupant de moi avec une sollicitude toute paternelle...

— C'est vrai... mais je ne puis m'expliquer son refus de te répondre...

— J'ai prié... j'ai supplié... il a été inflexible... Mes questions semblaient le troubler beaucoup, et j'ai cru devoir m'abstenir de les continuer...

— Soit ! continua Pauline, mais il aurait dû t'apprendre au moins pourquoi il ne te faisait jamais sortir et ne t'emmenait pas chez lui pendant les vacances ?

— Il s'est contenté de me promettre que mon existence changerait quand j'aurais vingt ans, et qu'alors je serais plus libre... répondit Renée.

— Donc, il te reste encore presque deux années à attendre...

— A peu près.

— M. Robert, s'il a des raisons pour ne point te recevoir dans sa demeure, pourrait te permettre d'aller chez la dame de compagnie qui t'a conduite en Italie l'an passé pendant un mois.

— Je ne lui ai point demandé...

— Cette madame Ursule n'a jamais fait d'allusion à ta famille pendant votre voyage ?

— Jamais...

— Ton protecteur n'a-t-il pas d'autre nom que celui de Robert ?

— Je n'en connais pas d'autre.

Il doit avoir un nom de famille cependant ?

— C'est possible... c'est même probable, mais je l'ignore.

— Madame Lhermitte en sait plus long que toi à ce sujet, j' imagine.

— J'en doute... elle ne l'appelle que M. Robert.

— Ça ne prouve rien ! Peut-être a-t-elle reçu des instructions spéciales, une consigne qui l'oblige à se taire...

— Peut-être, en effet...

— As-tu questionné madame Ursule ?

— Je lui ai demandé si elle avait connu mon père et ma mère. Elle m'a répondu négativement, en ajoutant que M. Robert seul pourrait m'éclairer.

— C'est lui qui, dès ton enfance, a pris soin de toi ?

— On me l'a dit...

— Tu ne le connais cependant que depuis cinq années ?

— Il a fait en Amérique un très long séjour.

— C'est madame Ursule qui allait te voir quand tu étais à Nogent-sur-Seine chez ta nourrice.

— Oui... A huit ans elle me prit avec elle, et c'est elle qui m'amena chez madame Lhermitte.

— Quelle existence mystérieuse ! murmura Pauline. Ah ! je comprends, ma chère petite Renée, tout ce que ton cœur doit souffrir.

La blonde enfant ne répondit pas et de grosses larmes inondèrent son visage.

— Veux-tu bien ne pas te désoler ainsi !... fit vivement Pauline. Certainement M. Robert ne te laissera pas toujours ignorer ce qui concerne les tiens. Il a promis de te faire sortir de pension à ta vingtième année... Tes vingt ans arriveront... Le temps passe si vite !... Tu seras heureuse un jour... l'avenir te garde les joies dont ta première jeunesse est privée. Et puis en somme tu n'es pas fort à plaindre... tu as de l'argent plus qu'aucune de nous pour tes menus plaisirs. Madame Lhermitte te témoigne beaucoup d'affection, et je t'aime de tout mon cœur... Que te manque-t-il ?

— Il me manque une mère... répondit tristement Renée. Si tu savais comme j'aurais adoré ma mère... Quand je prononce ce mot si doux de MÈRE, mon cœur bondit... puis il se serre brusquement et les pleurs m'étouffent...

— On ne t'a jamais dit que ta mère ait cessé de vivre... Tu la retrouveras peut-être un jour.

— Si Dieu me donnait ce bonheur, je n'aurais plus rien à envier en ce monde !...

— Un pressentiment m'affirme que tu dois espérer.

Pauline embrassa de nouveau Renée dont un sourire rempaga les larmes.

Le dialogue que nous venons de reproduire avait eu lieu pendant la récréation du soir. Un coup de cloche ramena les deux jeunes filles à la salle d'étude.

A huit heures et demie elles regagnèrent la chambre qu'elles occupaient ensemble, et nous savons que leur lumière avait appelé l'attention de Léopold Lantier.

Pauline alla droit à la fenêtre dont elle releva le rideau pour regarder à travers les lames des persiennes. Elle songeait au détenu.

La nuit était claire et glaciale. Le vent du nord avait balayé les nuages, et la lune à son déclin jetait une clarté vague sur la maison d'arrêt. Dans cette obscurité transparente Pauline distinguait parfaitement la croisée où Lantier s'était montré le matin.

Ses yeux s'habituaient peu à peu à sonder les demi-ténèbres, et la figure pâle du prisonnier lui apparut. Elle demeura immobile, respirant à peine, le regard fixe, la main posée sur l'espagnolette.

Renée commençait sa toilette de nuit. Elle venait de se décoiffer et passait un peigne d'écaïlle dans les masses soyeuses de la splendide chevelure blonde inondant ses épaules.

L'immobilité complète et le silence de son amie se prolongeant, elle s'en inquiéta et, se retournant un peu, demanda :

— Que regardes-tu donc ?

— Viens voir...

— Voir quoi ? fit Renée en s'approchant.

— La fenêtre du prisonnier.

— A quoi bon ?

— Je t'en prie...

L'enfant obéit d'une façon toute machinale.

— L'homme est là... dit-elle avec un frisson après s'être penchée. On croirait qu'il scie un barreau.

— Tais-toi... mon cœur bat... il me semble que quelque chose d'étrange va s'accomplir. Je voudrais voir mieux... je vais ouvrir la fenêtre...

— Oh ! non... non... répliqua vivement Renée.

— Pourquoi ? que crains-tu donc ?...

Renée, tremblante, recula. Pauline tenait l'espagnolette. Elle la fit jouer ; la fenêtre tourna sur ses gonds.

Un bruit léger, presque pareil à celui que produit un couteau mis en contact avec la meule d'un rémouleur, arriva jusqu'aux oreilles de la jeune fille. En même temps elle distinguait les mouvements du bras de Lantier.

— Tu avais raison... dit-elle à voix basse. Il scie un barreau...

— J'ai peur...

— Peur de quoi ?

— Mais il cherche à fuir...

— Eh bien ! c'est très intéressant, cela ! un captif innocent qui brise ses fers ! Latude ! Silvio Pellico ! Cet homme est un héros ! Si nous pouvions l'aider...

Renée devint pâle comme une morte.

— Tu n'y penses pas ! balbutia-t-elle.

— J'y pense beaucoup au contraire...

— Veux-tu donc me faire mourir d'épouvante ?...

— Je te répète qu'il n'y a rien à craindre, absolument rien !...

— Cependant...

— Chut ! laisse-moi faire.

Pauline détacha le crochet et entr'ouvrit très doucement les persiennes ; malgré ses précautions les gonds rouillés grinçèrent un peu. Si faible que fût ce grincement, Lantier l'entendit. Se croyant surpris il bondit jusqu'au fond de sa cellule, mais il se rassura vite, et, devinant à peu près ce qui se passait, il revint au bout de quelques secondes à son point de départ, regarda en face de lui et distingua du premier coup d'œil une silhouette féminine derrière les persiennes entre-bâillées.

— Bon ! se dit-il, les petites curieuses ont ouvert la fenêtre et le bruit de la scie les a frappées... Je vais jouer le tout pour le tout. Advienne que pourra !...

Il encadra son visage entre deux barreaux puis, d'une voix très basse que le profond silence de la nuit rendait distincte, il demanda :

— Mademoiselle, vous êtes là, n'est-ce pas ?

Aucune réponse ne lui fut faite.

Renée s'était réfugiée dans un angle de la chambre et complètement effarée, les dents claquant, la sueur aux tempes, elle tremblait de tout son corps.

Pauline, malgré sa décision habituelle, commençait à s'étonner et même à s'effrayer de son audace. Sa main frémissante fit un mouvement involontaire. Les persiennes s'entr'ouvrirent davantage.

— Je vous en prie, je vous en supplie, mademoiselle, poursuivit Lantier, permettez-moi de vous faire passer un mot... Il me semble comprendre que vous portez quelque intérêt à un malheureux... Soyez aussi bonne que vous êtes belle... Ouvrez tout à fait vos persiennes... Je vais vous envoyer un billet.

La jeune fille sentait un trouble bizarre envahir son cerveau. Elle éprouvait une sensation indéfinissable et se reconnaissait incapable de résister à cette volonté étrangère, plus forte que la sienne et qui s'imposait. Elle écarta complètement les persiennes.

— Mon Dieu ! balbutia Renée en cachant son visage dans ses mains et en se laissant tomber à genoux.

Léopold Lantier, en voyant les persiennes s'ouvrir, ressentit une immense joie. Il tira de sa poche la feuille de papier sur lequel nous l'avons vu tracer quelques mots dans la cantine de la prison ; il prit l'écheveau de fil acheté au cantinier, et l'un des cailloux ramassés sur le sol du préau ; il enveloppa le cailloux dans la feuille qu'il attacha à l'extrémité du fil dont il coupa environ cinq mètres, puis il revint à la fenêtre.

Pauline, debout et pareille à une statue, se dessinait en noir sur le fond faiblement lumineux.

— Prenez garde, mademoiselle, lui dit Lantier.

La jeune fille comprit qu'il allait jeter quelque chose. Elle s'effaça laissant l'ouverture libre.

Le détenu écouta pendant deux ou trois secondes, puis, rassuré par le silence, il dirigea son bras droit vers la fenêtre du pensionnat et, sans lâcher l'extrémité du fil qu'il tenait de la main gauche, lança le cailloux et le billet.

Léopold avait le coup d'œil juste. Lettre et caillou vinrent tomber aux pieds de Pauline qui, quoique prise d'un tremblement soudain, se baissa pour les ramasser.

— Que fais tu ?... que vas tu faire ?... demanda Renée haletante.

La jeune fille, sans répondre à son ami, sans l'entendre peut-être, détacha la feuille de papier, la dépli et s'approcha de la lumière...

Renée tremblait. Pauline lut à demi-voix les lignes suivantes :

« Mademoiselle,

« Au nom du ciel, au nom de ma femme et de mes pauvres petits enfants que je n'ai pas vu depuis deux années, daignez me venir en aide...

« Je ne suis point un voleur, mais un pauvre père de famille condamné injustement.

« Mon seul crime, — si c'en est un, — est d'avoir dérobé un pain pour nourrir les chères créatures qui tombaient d'inanition, et qui ne vivraient plus aujourd'hui si la charité publique ne leur venait en aide.

« Je viens d'apprendre que ma femme était bien malade, et c'est afin de la revoir une dernière fois que je tente une évasion.

« Vous êtes jeunes, vous avez bon cœur, vous ne me refuserez pas votre appui sans lequel je ne saurais réussir.

« Rien au monde, je vous le jure, ne pourra faire soupçonner la part que vous aurez prise à ma délivrance, et vous m'aurez sauvé du désespoir et du suicide, car, si la liberté ne m'est pas rendue, je suis décidé à mourir... »

La lettre s'arrêtait là et portait cette signature de fantaisie : « Paul Pélissier. »

Pauline avait lu assez haut pour être entendue de Renée, folle d'épouvante.

— Ah ! reprit-elle après avoir achevé, je te le disais bien, cet homme était digne de toute notre compassion, de tout notre intérêt... Condamné pour avoir dérobé un pain dont sa famille avait besoin !... c'est affreux, cela ! c'est inique ! Il y a des juges bien cruels !

— Quel parti prendre ? murmura Renée.

— Tu as écouté ce que je lisais ?

— Oui... ce malheureux prépare une évasion...

— Il veut revoir sa femme agonisante... S'il ne la revoit pas il se tue !... Laisserons-nous accomplir le suicide de cet infortuné ?...

— Non, si nous le pouvons, mais que faire ?

— Lui accorder l'aide qu'il sollicite... Avons-nous le droit d'hésiter ?... Est-ce que tu hésites ?

— Je n'hésite pas, mais je songe aux conséquences qui peuvent en résulter pour nous... Quand on s'apercevra de l'évasion on nous accusera d'en avoir été complices...

— Non, puisqu'il dit dans sa lettre... — Rien au monde, je vous le jure, ne pourra faire soupçonner la part que vous aurez prise à ma délivrance ! — Lis toi-même... D'ailleurs nous ignorons ce qu'il prépare et ce qu'il réclame de nous...

— Interroge-le donc...

Pauline s'approcha de la fenêtre.

Lantier attendait avec une anxiété terrible.

Quand il vit la jeune fille apparaître de nouveau, il comprit que tout allait bien.

— Quels moyens d'évasion comptez-vous employer ? lui demanda Pauline.

— Achever de scier ces barreaux... répondit-il, nouer solidement ensemble les draps de mon lit, en faire arriver jusqu'à vous l'extrémité que vous attacherez à la barre d'appui de votre fenêtre, et je me charge du reste.

— Eh bien ! hâtez-vous... nous vous aiderons...

— Je ne pourrai agir que dans quelques heures... Éteignez la lumière... Fermez votre croisée sans clore les persiennes ; quand vous entendrez un caillou frapper vos vitres, le moment de m'aider sera venu...

— Nous attendrons... répliqua Pauline.

La lampe fut éteinte et la fenêtre close, mais les persiennes restèrent ouvertes.

Renée, après avoir froissé la lettre du détenu, l'avait glissée machinalement dans sa poche.

Lantier se remit à l'œuvre. L'espoir d'être bientôt libre redoublait son courage. A dix heures le barreau était scié par sa base. Il ne restait qu'à donner un trait de scie dans la partie supérieure pour l'enlever et pratiquer une ouverture.

Après avoir porté son lit de fer près de la fenêtre, afin de se surlever, il commença son nouveau travail. A minuit moins quelques minutes il s'interrompit.

C'était le moment d'une nouvelle ronde qui passa comme la première sans soupçonner qu'il se produisait dans la prison quelque chose d'anormal.

A deux heures du matin Lantier avait fini. Il enleva le barreau scié, remit son lit en place, ôta les draps, les tordit et les noua bout à bout.

— Plus de six mètres, murmura-t-il, et la distance de ma fenêtre à celle du pensionnat est de moins de cinq mètres. Que la petite attache solidement, c'est tout ce qu'il faut. Je ferai le reste à la force du poignet. Allons, il n'est que temps... Je tiens à être loin de la ville avant le jour...

Lantier tira de sa poche un petit caillou et le lança doucement contre les vitres qui lui faisaient face. Un bruit cristallin se produisit et le caillou tomba dans le chemin de ronde.

Ni Pauline ni Renée ne s'étaient mises au lit, il nous paraît superflu de l'affirmer. Pauline courut à la fenêtre et l'ouvrit.

— Je suis prêt, mademoiselle... lui dit le détenu.

(A CONTINUER.)

LE TESTAMENT SANGLANT

DEUXIÈME PARTIE

VI

LA GLACIÈRE.

— Parce que je les protégéais, répliqua, de cette voix sourde qui avait fait tressaillir le vicomte, l'homme masqué qui n'avait pas quitté la salle et qui se tenait debout entre les victimes et les juges.

— Et qui es-tu, toi qui parles ? demanda Jourdan Coupe-Tête.

L'homme masqué se pencha vers lui, et murmura à son oreille quelques mots auxquels Jourdan répondit par un signe d'assentiment.

— Et maintenant, reprit-il après un instant de silence, tu ne les protégés plus ?

— Non, repartit l'homme masqué, en laissant tomber cette syllabe comme le coup de hache sur le billot.

— Eh bien ! emmènes-les !

Et Jourdan compléta son ordre par un mouvement d'épaules très significatif.

L'homme les emmena ; sur le fatal escalier, dont les murs ruisselaient de sang (les taches s'y voient encore), leurs pieds heurtaient des corps entassés, dont la plupart respiraient ; quelques bandits, subalternes du meurtre, échelonnés sur les marches, voulaient saisir et frapper les deux nouvelles victimes, dont la vue dissipait leur hideuse lassitude.

— Ne touchez pas à ces deux condamnés ! s'écria l'homme masqué ; ils sont à moi : Jourdan me les donne.

À ce nom, toutes les piques s'abaissèrent.

Au haut de l'escalier, ils trouvèrent ce vaste grenier où l'on avait pratiqué un grand trou. En se penchant sur ce trou, on voyait, comme au fond d'un gouffre infernal éclairé par une infernale flamme, s'agiter et se tordre, à quatre-vingt pieds de distance, des bras, des membres disloqués, des visages qui semblaient détachés de leurs corps, des torsos étoilés de plaies ; une vision de Dante, peinte par Michel-Ange.

De temps à autre, une plainte vague, un gémissement étouffé, montait vers la fatale ouverture, comme le souffle de cette région de mort.

— C'est bien, dit l'homme masqué d'un air satisfait.

— Monsieur, lui demanda Adrienne d'une voix ferme et sans rien perdre de la dignité de son attitude, pourquoi ne nous tuez-vous pas tout de suite ?

— Parce qu'avant de vous laisser mourir, j'ai à vous parler à tous les deux.

Les deux condamnés regardèrent avec étonnement leur mystérieux persécuteur.

— Madame de Varni, reprit-il brusquement, comment croyez-vous que soit mort M. Elzéar de Varni, votre époux ?

— En brave, répondit-elle sans hésiter, en loyal et vaillant défenseur de notre auguste et malheureux roi ; tué, en se battant pour cette noble cause, par quelque assassin comme vous ?

— Il est mort de la mort des traîtres, accusé d'avoir contribué à l'arrestation de Louis XVI. Sur la lisière d'un bois, en face de ses compagnons d'armes, il a été exécuté comme un ori-

minel par son père lui-même... par le vicomte de Varni qui n'a trouvé que ce seul moyen pour sauver les lambeaux de son honneur, et d'obtenir d'un chef indigné l'aumône de l'oubli.

— Tu mens, misérable ! s'écria Adrienne dont le visage étincela.

— Monsieur le vicomte, dites à madame si je mens ! répliqua froidement l'inconnu.

Le vicomte resta muet : à la faveur de son morne silence, l'homme masqué raconta à Adrienne tous les incidents de l'épisode de Varennes avec cette sûreté de mémoire et cette précision de détails qui ne permettent pas le plus léger doute.

— Mais qui donc êtes-vous ? reprit à la fin M. de Varni, sortant à demi de son acablement.

— Vous le saurez tout à l'heure, j'ai encore quelque chose à dire. — Madame, continua-t-il, maintenant que nous sommes seuls, loin de tous les autres acteurs du drame de Varennes, et sous cette voûte funèbre qui gardera bien tous nos secrets, je puis vous avouer qu'en effet votre mari n'était pas coupable.

S'il a vu s'élever tout à coup contre lui de si accablantes apparences, c'est que, parmi les compagnons de M. de Varni, il y en avait un qui, en dénonçant à Drouet la fuite et l'identité du roi, lui avait dit : « Pour prix de cette dénonciation qui va faire de vous un grand citoyen, je ne vous demande qu'une chose, c'est d'affirmer que cette révélation vous vient d'un jeune homme à cheveux blonds et à moustaches brunes que vous verrez à cheval près de la voiture du roi... » Drouet à tenu parole à Darnioli.

— Darnioli ! s'écria le vicomte en tressaillant : mon intention ! Mais que lui avais-je donc fait ? Pourquoi cette combinaison digne de l'enfer ? Pourquoi cet épouvantable mensonge ?

— Parce que Darnioli s'appelait, il y a trente-six ans, Claude Rioux, dit l'inconnu en se démasquant.

Ce nom n'apprenait rien à Adrienne : elle regarda Claude avec un mélange de terreur et de surprise.

Le vicomte écrasé semblait incapable de supporter plus longtemps cette horrible scène.

— Grâce ! dit-il d'une voix mourante, en se voilant le visage avec sa main ; si les morts sortent du tombeau pour me punir, qu'ils ne frappent que moi, qu'ils épargnent les innocents !

— Monsieur le vicomte, reprit Claude, c'est à vous maintenant que je veux parler. Lorsqu'en arrivant à Hyères, au mois d'octobre 1756, quelques jours après la mort de madame Clotilde de Varni, on vous a dit que Julie, folle de douleur, s'était jetée à la mer, et que son amant, échappé du bain et sûr d'être repris, était mort avec elle, vous l'avez oru, n'est-ce pas ? et vous vous êtes dit : « Voilà qui va bien, mes secrets sont à jamais protégés par la plus fidèle des gardiennes, la mort ! Nul ne saura que pour épouser mademoiselle Clotilde de Perne, je me suis fait faussaire et assassin ! Nul ne saura que pour arriver à mon but, j'ai fabriqué des papiers constatant la mort de Gaston de Tervaz, le jeune homme aimé de Clotilde, et que pour l'empêcher, elle, d'apprendre que j'avais menti, j'ai fait égorger par mon garde Baptistin, dans les broutières du Rhône, ce matelot du « Lys, » ce Jean Peyrol que Gaston envoyait à sa fiancée pour lui dire qu'il était encore vivant !

» Nul ne saura que, deux ans plus tard, pour me venger de ce même Gaston à qui madame de Varni avait accordé un rendez-vous de quelques heures, j'ai profité d'une inondation du Rhône et combiné mon plan de vengeance de façon que Clotilde fût for-

cée ou de se déshonorer, ou de laisser son aïant périr, englouti par les eaux furieuses !

Nul ne saura qu'un pauvre batelier du Rhône, aimé de Julie, la compagne d'enfance de Clotilde, ayant par ordre de ces deux femmes essayé de sauver Gaston, j'ai fait arrêter ce batelier, ce Claude Rioux, comme un voleur, et l'ai fait condamner à cinq ans de galères, sans permettre à celle pour qui il s'était dévoué de dire un mot pour sa défense !

« Nul ne saura que madame de Varni est morte, non pas d'une maladie de langueur comme l'ont dit les médecins, mais consumé en dix mois par le désespoir, par le remords, par la soif d'une vengeance impossible ! Grâce au ciel, tous ces secrets sont ensevelis dans la tombe : les témoins qui pourraient me trahir ont disparu ensemble de ce monde où je reste.

« Plus de Clotilde ! plus de Claude ! plus de Julie ! » N'est-ce pas, monsieur le vicomte, voilà ce que vous vous êtes dit ?

M. de Varni terrifié se taisait ; Adrienne contemplait Claude avec cet effroi qu'inspirent les visions surnaturelles.

— Eh bien ! reprit celui-ci en s'exaltant de plus en plus, vous vous êtes trompé ! Madame Clotilde de Varni avait eu, avant d'expirer, le temps de léguer sa vengeance à trois personnes : la première, c'était Dominique Ermel, le notaire en qui vous aviez confiance, et à qui Clotilde n'avait laissé sa fortune que sous la condition de s'attacher à vous comme un mauvais génie...

La seconde, c'était Julie, ou si vous aimez mieux, monsieur le vicomte, c'était cette Stéphanie Durand, qui, entrée plus tard dans votre maison en qualité d'institutrice, se trouvait à côté de votre fille Clémentine le jour où cette enfant est tombée dans le gouffre de Maleraygues...

La troisième, c'était le batelier du Rhône, c'était moi ; ni Julie ni Claude n'étaient morts, et leur prétendu suicide n'était qu'une fable imaginée pour vous maintenir dans votre dangereuse sécurité.

— Oh ! c'est horrible ! s'écria le vicomte pâle de désespoir et d'angoisse.

— Oui, horrible comme vos crimes, horrible comme la mort de Gaston, comme l'agonie de Clotilde, comme les souffrances de Claude !... Horrible !... car vous comprenez maintenant ? Si Clémentine est tombée dans le gouffre, sous les yeux de sa mère qui n'a pu lui survivre, c'est qu'elle y était poussée par Julie obéissant à la voix redoutable de Clotilde !

Si Drouet a dénoncé Elzéar de Varni comme un traître qui l'avait mis sur la trace des personnes royales, c'est que Drouet obéissait à Claude, guidé lui-même par la voix inflexible de Clotilde !... Et ce n'est pas tout encore ; Clotilde n'a pas voulu que les châtimens s'arrêtassent à vous et à votre fils ! Elle a voulu qu'ils vous poursuivissent jusqu'à la troisième génération... et, ce matin même, Dominique a emmené Raymon, votre petit-fils, afin que cet enfant, à l'abri de nos tempêtes puisse vivre et grandir pour la destinée de malheur à laquelle il est réservé !

Ce dernier coup fut le plus affreux pour le vicomte et pour Adrienne.

En voyant ainsi reculer l'horizon de leur désespoir, en comprenant que, même après leur mort, il y aurait encore des malheurs sans bornes pour l'enfant qu'ils laissaient en ce monde, la fermeté dont ils s'étaient armés tomba tout à coup ; et Adrienne, si énergique et si fière, s'inclina, les mains jointes, devant Claude.

— Oui, madame, dit alors celui-ci en s'adressant à elle et en lui montrant de la main M. de Varni : toutes vos douleurs vous viennent de cet homme ! Ce sont ses crimes qui vous poursuivent, et qui, dans vingt-cinq ans, poursuivront encore votre fils !

Si votre époux, au lieu de contribuer au salut du roi et de la reine, les a vu arrêter sous ses yeux ; s'il a entendu la voix d'un inconnu le dénoncer comme traître, et s'il est mort d'une mort infâme, frappé par son père, c'est cet homme qui en est cause.

Si votre enfant, au lieu de vivre tranquille, voit un jour des ennemis et des malheurs inexplicables se dresser sous ses pas, c'est cet homme qui en est cause... Madame, maudissez-le !

Mais, pendant qu'il prononçait ces paroles, Adrienne avait eu le temps de rassembler son courage.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel elle regarda M. de Varni avec une indicible expression où le ressentiment s'effaçait peu à peu sous une pieuse douleur ; puis, tout à coup, se jetant à genoux devant lui :

— Mon père ! bénissez-moi ! dit-elle.

— O ma fille ! votre pardon me sauve devant Dieu ! répondit-il en lui pressant la main et en retrouvant enfin des larmes.

Cette scène avait poussé au plus haut degré l'exaltation de Claude.

Ces révélations si longtemps retardées, le suprême assouvissement de sa vengeance, l'ivresse du carnage, ces tueries nocturnes, les cris des bourreaux, les plaintes des mourants, tout enflammait jusqu'au délire cette âme enfiévrée de haine.

En entendant les paroles échangées entre le vicomte et Adrienne, il bondit comme un tigre blessé, et s'écria avec un frémissement de rage :

— Oh ! malheur !... Elle lui pardonne !... Clotilde et Claude ne sont pas assez vengés... Les crimes de notre ennemi sont rachetés par les pleurs et le pardon de cet ange !... moi seul serai damné !...

Et, d'une main convulsive, saisissant M. de Varni, il le frappa de son poignard ; le vicomte resta debout, soutenu par Adrienne ; Claude alors s'élança vers elle : Je vous remercie, lui dit-elle avec un sourire céleste ; en même temps un flot de sang jaillit de son beau cou de cygne, sous le fer du misérable insensé.

Les deux victimes respiraient encore ; Claude les poussa vers le trou pratiqué dans le plancher, et les précipita dans ce gouffre béant où l'on n'avait pas cessé d'entendre des gémissements et des râles d'agonie.

Puis, se penchant sur ce soupirail de mort, et voyant M. de Varni et Adrienne faire encore quelques mouvements.

— Vicomte ! cria-t-il avec un rire terrible, vicomte, souvenez-vous de Jean Peyrol et de Claude... de Gaston de Terraz et de Clotilde !... Madame ! c'est lui qui a tué Elzéar ; c'est lui qui tuera votre fils... Ne lui pardonnez pas... maudissez-le !

Ces cris étaient entrecoupés par un tintement lugubre ; c'était la cloche d'argent, cloche pontificale qu'on ne mettait autrefois en branle que pour le sacre ou pour la mort d'un pape, et que les assassins du 26 octobre avaient jugée seule digne de sonner l'heure de cette hécatombe.

— La cloche d'argent ! dit Claude en se relevant ; elle a sonné leur agonie : à présent, qu'elle sonne la mienne ! ma tâche est finie ! les châtimens à venir sont légués à Jérôme ! Je n'ai plus rien à faire en ce monde : à moi maintenant !

Et il s'enfonça dans le cœur, au défaut des côtés, son sty-
let fumant encore du sang de M. de Varni et d'Adrienne ; il
était placé au bord du trou, et, en se frappant, il s'élança dans
le gouffre.

Il tomba à côté d'Adrienne et de M. de Varni, mêlés eux-
mêmes à d'autres cadavres.

Le vicomte était mort ; mais Adrienne donnait encore quel-
ques signes de vie ; et avant d'expirer, Claude pu l'entendre mur-
murer d'une voix mourante :

— Mon Dieu, pardonnez à ceux qui tuent comme à ceux
qui meurent, et accueillez moi auprès d'Elzéar dans votre miséri-
corde !

Quelques secondes après, le bourreau et la martyre confon-
daient leur dernier soupir.

TROISIÈME PARTIE.

Les récits de maître Calixte Ermel l'avaient conduit jusqu'au
7 octobre : trois jours seulement le séparaient de l'heure où, libre
enfin de tout engagement avec le passé, il pourrait braver la
haine de Simon d'Arrioules, et achever de tout révéler à Charles
de Varni, que ces sombres histoires mettaient déjà sur la
voie.

Le lecteur n'a peut-être pas oublié que Charles, pris au
dépourvu par les soupçons de M. Denis Beaucauteuil, et incar-
cé, par les soins de ce digue magistrat, dans l'ancien palais des
papes, avait prié Calixte Ermel de jeter à la poste une lettre qu'il
écrivait à Simon d'Arrioules et à la prétendue marquise Ottavia
Belpérani, pour leur raconter sa mésaventure et leur demander
de lui envoyer sans retard les pièces nécessaires à son élargisse-
ment.

Le notaire avait gardé cette lettre dans sa poche jusqu'au
moment où il fut sûr que la réponse ne pourrait arriver avant le
10 ; alors il se décida à la faire partir, il y ajouta les lignes sui-
vantes :

Vous n'aviez pas prévu, monsieur, qu'un hasard bien indé-
pendant de ma volonté, ou plutôt résultant de vos propres combi-
naisons, mettrait momentanément M. Charles de Varni à l'abri
de vos desseins hostiles.

Votre domestique, croyant faire merveilles, l'a conduit à la
maire et l'a livré, comme voyageur suspect, à un adjoint plus
sérieux que spirituel, qui n'a rien trouvé de mieux que de le mettre
en prison, mes réclamations ont été impuissantes ; je n'avais moi-
même aucune preuve de l'identité de M. de Varni, que je n'avais
pas revu depuis près de quinze ans. d'ailleurs, il n'entraît pas
dans nos conditions que je fusse forcé de fournir à votre vic-
time les moyens de sortir de prison pour courir plus vite à sa
perte.

Dans trois jours, nous atteindrons le 10 octobre, quatre-
vingt-dixième anniversaire de la mort de Clotilde, terme assigné
par elle-même à la série de malheurs de la famille de Varni. Je
vous prévient que, le 10 octobre, à minuit, je mettrai Charles au
courant de tout ce qu'il doit savoir, et que, par conséquent, en
cas d'une tentative ultérieure contre sa sûreté ou son bonheur,
vous le trouverez armé de toutes pièces.

Je vous conseille donc de renoncer à ce dernier triomphe,
sans lequel, hélas ! la vengeance de Clotilde n'aura été déjà que
trop complète.

Dès ce moment nous serons les uns pour les autres comme si
nous n'existions plus, comme si nous n'avions jamais existé.

Quant à votre belle compagne, Esther Goujon, elle se
consolera bien vite de l'abandon de son vicomte ; elle est femme,
j'en suis sûr, à se rattraper sur un duo ou tout au moins sur un
marquis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'espérance de ne plus
vous revoir en ce monde, etc., etc.

CALIXTE ERMEL.

Le notaire jeta cette lettre à la poste.

Il eut soin d'éviter, pour quelques jours encore, les questions
du perplexé Beaucauteuil.

Puis, à la nuit tombante, il retourna auprès de Charles de
Varni, dont les émotions, pendant la lecture de ces Mémoires,
devenaient de plus en plus vives, et il continua son récit en ces
termes.

I

LES DEUX ENVELOPPES.

Nous allons franchir encore, monsieur le vicomte, un long
espace de temps : vingt-deux ans se sont écoulés depuis la mort
de M. de Varni et de madame Elzéar, sa belle-fille ; nous voici en
1813.

Plusieurs changements s'étaient accomplis, dans cet intervalle,
parmi les personnages que vous avez vus figurer dans cette his-
toire, qui avaient survécu aux sanglantes catastrophes de nos der-
niers chapitres.

Quelle est la famille, si protégée qu'elle soit par la bonté
de Dieu, sur laquelle vingt-deux ans puissent passer sans y mar-
quer des vides ?

Antoinette Ermel, ma grand'mère, était morte en 1805,
après une vieillesse aussi douce et aussi sereine que sa vie ; elle
s'était endormie, un soir de mai, entre les bras de Dominique,
d'Agricol et d'Adeline, ses regards fixés sur un crucifix, et assistée
du curé de sa paroisse, qui affirmait, les larmes aux yeux,
n'avoir jamais trouvé dans cette âme d'élite la plus légère souil-
lure.

Ainsi, le vœu le plus chère de Dominique s'était réalisé jus-
qu'à la fin. Sa bien-aimée Antoinette avait pu vivre, vieillir et
mourir sans se douter qu'un drame terrible, dans lequel elle avait
un enjeu, s'était noué, agité et dénoué à ses côtés.

(A CONTINUER.)

Nous envoyons cette semaine tous les comptes à nos abonnés
retardataires, et les prions de nous en faire parvenir le montant
immédiatement. Ces comptes sont faits comme ayant été payés
dans le cours des trois premiers mois après l'abonnement, mais
nous nous réservons le droit que nous donnaient les conditions
alors en force, si une seconde demande devient nécessaire. Voyez
ci-après les informations.

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1832)—les conditions d'abonnement
à notre Journal sont comme suit : un an, \$1 00 ; six mois, 50 cents, paya-
ble d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent
du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les
abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immé-
diatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos
livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le
compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par copula le
1er Janvier dernier, et même la liste complète (broché) de l'année 1831,
aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & CIE., Editeurs,

Bolte 1036, Bureau de Poste.

Ste-Thérèse, Montréal